BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2022

Saint Romain de Lerps

N°6

LE MOT DU MAIRE :

Plus libre, plus sereine, plus confiante en l'avenir malgré les nuages noirs du COVID et de la guerre en UKRAINE, voici les fruits de notre engagement et de votre engagement citoyen :

Les fruits des naissances sur le village depuis 2020 sont les arbres plantés au Pic. Ils grandissent à vue d'œil.

Les fruits de notre gestion sont le nombre grandissant des enfants fréquentant nos écoles la cantine, le Tribu, la Maison des Assistantes Maternelles.

Les fruits des associations sont le marché aux fleurs, le festival du bien-être, les matchs de foot au stade, le carnaval des enfants, la ronde des fours, les décorations de Noël, les rencontres de pétanque et dernièrement l'atelier de l'artiste peintre ALIN.

Les fruits des comités sont la dynamique du conseil municipal des jeunes avec la mise en place des poubelles jaunes dans les écoles, l'adaptation aux changements climatiques, la volonté de produire moins de déchets, de récupérer l'eau de pluie, de balader sur nos beaux sentiers sans prendre la voiture, d'adhérer au challenge de la mobilité.

Les fruits de notre engagement politique sur le territoire c'est d'écrire ensemble les projets de demain comme le Plan Climat Air Energie Territorial, le projet de territoire, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat, la convention de l'éducation artistique et culturelle à travers toutes les générations.

Ce dynamisme, cet engagement a largement contribué à faire de notre village l'un des plus beaux d'Ardèche par le Dauphiné Libéré.

Notre renommée s'étend sur l'ensemble du territoire avec l'énergie de nos commerçants, de nos associations, de nous tous administrés comme élus.

Bel été à toutes et tous !

ANNE SIMON

Portes-ouvertes école AERIA le 2 juillet de 9h à 11h.

IntraMuros

Téléchargez gratuitement l'appli IntraMuros pour avoir toutes les informations communales minute par minute

Restez connectés : www.saint-romain-de-lerps.fr

COMITÉ DE RÉDACTION :

- Anne SIMON
- Anne-Laure FOUREL
- Marielle GARNIER
- Matthieu CRESPIN
- David DIETRICH
- Sylvain GALAN
- Jonathan SARRAZIN
- Renaud BOUZIDI
- Emmanuel FAURE
- Olfa VIDAL

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

POUR RESTER INFORMÉ et être en lien interactif avec la commune TÉLÉCHARGEZ l'APPLICATION

IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android)

Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Ne pas jeter sur la voie publique

ETAT CIVIL 2021…

NAISSANCES

CREMILLIEUX Cassy, 29 mars 2021

LEURENT Robin, 30 mars 2021

GAUDIN Julia 2 avril 2021

BOISSY Victoria,, 4 avril 2021

BAULER VENNIN Anna,11 avril 2021

POMMARET Louis, 28 avril 2021

CRESPIN Théa, 6 mai 2021

PEYRON COISSIEUX Nino, 15 juillet 2021

COUSSIN Anton 18 octobre 2021

MARION July, 10 novembre 2021

BOLDOUM Isaiah, 10 novembre 2021

AGIER Zélie -14 décembre 2021

BANKHALTER Marcel - 31 décembre 2021

MARIAGES

BOUARD Camille , 13 mars 2021
BRUNETOT Maëva 13 mars 2021

GARNIER Vanessa 19 juin 2021
LAURENT Yvan 19 juin 2021

RAVIT Lucie 20 août 2021
SIMON Quentin 20 août 2021

ORIOL Sandra, 18 septembre 2021
VALETTE Anthony 18 septembre 2021

AIT AHMED Zahra 9 octobre 2021
VETTOREL Georges, Joseph 9 octobre 2021

DÉCÈS

POMMARET René 14 février 2021
POMMARET Yvonne 25 juillet 2021

Notre doyenne fêtée comme il se doit…

Ce jeudi 16 juin, le club du Belvédère fêtait les 90 ans de notre doyenne à la salle des sapins. Henriette FUSTIER a 92 ans mais la pandémie n'avait pas permis d'arroser ce bel âge rond des 90 ans jusque là!

C'est chose faite!
Encore Joyeux anniversaire !

Le Développement de la Vie Locale et du Vivre Ensemble…

Subventions Associations	2 700 €
Mise à disposition des locaux (coûts Energies et Ménages)	8 500 €
Budget Comité Vie Locale	3 000 €
CCAS	3 000 €
CMJ	500 €
Budget Total	17 700 €

Conformément à nos engagements de campagne :

- **Promouvoir le milieu associatif**
- **Assurer une politique d'Action Sociale**
- **Associer les habitants dans les projets**

Nous tenions à vous faire part des actions qui ont été mises en place.

La vie associative Lerpsoise est un élément important dans l'animation de notre commune. **Nous tenons à remercier, ici, tous les membres actifs pour leur investissement.**

Nous avons créé **un comité Vie Locale/Vivre Ensemble** qui rassemble des membres élus et 8 citoyens. Celui-ci a pour mission de **mettre en place des actions fédératrices**.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est vu doté de missions plus larges afin de répondre aux plus fragiles.

Le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place.

Le **budget global est de 17 700 €** soit une **augmentation de plus de 30 %** pour répondre à cette volonté.

Voici l'ensemble des réalisations faites :

Création d'une Maison des Assistantes Maternelles :
- **18 enfants accueillis actuellement**

Création d'un Conseil Municipal des Jeunes
- **8 jeunes élus**

Création d'un marché annuel de producteurs locaux
- **12 producteurs**

Création d'un Forum des Associations
1ère édition en septembre 2021 avec 15 associations. Prochaine édition en septembre 2022.

Gestion des chemins communaux
- **Revue exhaustive des chemins avec 1ère opération sur juin et Juillet 2022 pour remise en état de 15 chemins**

Refonte du bulletin municipal

Communication de la commune auprès des habitants
- **Mise en place de l'application INTRAMUROS**

Communication nouveau Pôle Scolaire
- **Par le bulletin vous avez pu voir le suivi des réalisations**

Création Jardin Partagé
- **Jardin en lien avec les écoles, la tribu et association des aînés. Le jardin se trouve derrière le terrain de pétanque des Sapins.**

Adopter la transition alimentaire
- **Mise en place de la loi EGALIM, valorisation des producteurs locaux en accord avec le Restaurant du Pic**

Démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets
- **Mise en place d'une nouvelle gestion du tri sélectif, composteurs collectifs à disposition près de la mairie.**

D'autres dossiers sont en cours d'élaboration et nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés.

Semaine sportive(4 au 8 avril) pour les CM1-CM2 de l'école AERIA

La commune a donné une **subvention** à chaque classe, permettant la concrétisation des projets pédagogiques

Eco-Camp Anglais (30 mai au 3 juin) pour les CE2-CM1-CM2 de l'école St-Joseph

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023 sont déjà ouvertes !

SOUTIEN

SOLIDARITÉ

Focus sur le C.C.A.S.

Le **C.C.A.S.** (Centre Communal d'Action Sociale)
est composé de 9 membres (5 élus et 4 non élus) :

Anne,
Anne-Laure, Evelyne, Sophie, Damien, François, Danielle, Odile et Céline.

N'hésitez pas à entrer en contact avec eux. Nous n'avons pas toujours le réflexe de demander en mairie en cas de difficultés. Le C.C.A.S. est là pour vous aider, vous aiguiller, vous mettre en lien avec les bonnes personnes, les organismes adaptés. L'équipe est à votre écoute discrète pour vous accompagner dans vos démarches (A.P.A., MDPH, Logement social, Mobilité).
Une permanence sera mise en place les 1er samedis de chaque mois de 9h à 11h à compter du mois de septembre.

Pour contacter l'équipe :**04 75 58 50 93 ou ccas@saint-romain-de-lerps.fr**

ATELIERS NUMÉRIQUES

Les jeudis 7 et 21 juillet, Maud SARANO employée par la CCRC et travaillant à l'Espace Public Numérique d'Alboussière interviendra en mairie de 14h00 à 16h00
Il s'agira d'une initiation au numérique pour un groupe de 6 personnes. Il reste quelques places. C'est ouvert à tous!

15/01/22
Repas offert par le CCAS

ÉCOUTE

INTER-GÉNÉRATIONS

Sur inscription par mail à msarano@rhone-crussol.fr
Ou par téléphone au 07 65 17 70 71 »

RÉSA+
TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce service est accessible à tous (Collégiens, étudiants, personnes âgées ou moins âgées) pour des motifs scolaires, professionnels, médicaux ou autres.

RESA+ vous permet de vous déplacer le plus facilement possible **depuis et vers des secteurs non desservis par des lignes du réseau Citéa** au cours de la journée de **6h45 à 20h du lundi au samedi et de 10h à 12h30 et de 15h à 18h le dimanche.**

Il vous suffit de vous inscrire en remplissant un **formulaire dédié**. Quelques exemplaires sont à votre disposition en mairie ou sur le site internet de la commune.

Plusieurs choix s'offrent à vous : Prendre une carte à l'année pour environ 200 €

- Acheter une carte en la créditant du montant souhaité
- Payer à chaque trajet (Prix actuel 1.40 €)

Ainsi équipé de votre carte ou de votre moyen de paiement, vous devrez vous présenter à un arrêt dédié RÉSA+. Celui de **St-Romain de Lerps est au VILLAGE à l'abri-bus**. **Celui de St-Péray est à l'arrêt MAIRIE** près du restaurant La Ruche. Un arrêt **intermédiaire** se trouve à **CHABAN**.

Le véhicule qui vous prend en charge ne vous dépose pas à l'endroit même où vous vous rendez mais à l'arrêt dédié. A savoir que pour les détenteurs d'une carte de transport à l'année comme les collégiens, lycéens ou autres étudiants, ce service est compris dans le tarif de la carte.

Le petit plus : **Vous pouvez faire vos réservations par téléphone au 04 75 60 06 26 ou par internet directement sur le site www.vrd-mobilites.fr** (choix des horaires, des jours, des arrêts…) et cela sur tout le réseau Valence Romans Déplacement.

Premiers pas dans la vie citoyenne…

Installé en début d'année, **le Conseil Municipal des Jeunes** n'a pas perdu de temps pour se mettre au travail.
Issus des classes de l'école Aéria et de l'école Saint Joseph ainsi que du collège, **les huit jeunes élus (Julie Leplat, Eden Gerland, Juliette Morand**, **Eliott Tourvieille, Maëlys Pannetier, Romain Drevet, Louis Leplat et Tanaïs Dietrich)** ont d'ores et déjà établi **différents projets** pour l'année : installation d'une **table de ping-pong**, mise en place de **poubelles jaunes dans les classes** des écoles de la commune pour faciliter le tri des déchets, **action intergénérationnelle**, **mobilisation pour l'Ukraine** ….
Ils ont participé à la commémoration du 8 mai 1945 pour nous souvenir ensemble de notre histoire.

TAPAGE NOCTURNE et NUISANCES SONORES …

Les nuisances sonores peuvent être constatées de jour comme de nuit. On parlera de tapage nocturne si le trouble a lieu entre 22h et 7h du matin.
Les plages horaires sont définies généralement comme suit :

- Jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Pour le bien être de tous pensez-y!

CÔTÉ SPORT…

L'A.S.P. Association Sportive du Pic au meilleur de sa forme!

L'équipe fanion monte en division 4 après un superbe match au stade municipal le 15 mai.

L'équipe de foot diversifié s'incline en finale mais n'a pas démérité en défendant les couleurs du club à Bourg de Péage

Retour sur les animations depuis le début de l'année…

21/11 Matinée Charcuterie Ecole St-Joseph

5/12 – Marché de Noël du Sou des écoles

29/01 – Remise de Médailles à Claude FERATON
Médaille de vermeil (20ans)
Médaille d'argent (30ans)

25/03 – Parking poussettes des enfants participant à une animation de la médiathèque

08/04 – Carnaval commun aux 2 écoles
Une belle réussite du défilé dans le village suivi d'un goûter au stade!

02/04 – Repas dansant
Ecole St-Joseph

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 des forces alliées sur l'Allemagne nazie avec la participation active du C.M.J.

08/05
Marché aux fleurs du Sou des écoles

15/05 – Ronde des Fours

21/05 – 1ère Edition du Festival du Bien-Être

04/06 – Concours de pétanque du Sou des écoles

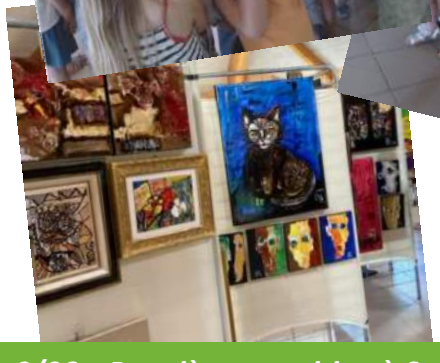

25/06
Kermesse du Sou des écoles

3/06 – Première exposition à St Romain de Lerps d'Alin et Isa

AGIR POUR LA PLANÈTE…

Des nouvelles du JARDIN PARTAGÉ…

Après avoir fait l'état des lieux le 20 novembre pour l'implantation du jardin, le 19 mars dernier le comité environnement a préparé l'emplacement du futur chalet au cœur du jardin partagé qui sera dans un premier temps un espace collectif mis à la disposition des deux écoles (Aéria, Saint-Joseph) et la Tribu. Il va fournir aux enfants un cadre épanouissant pour découvrir le jardinage, échanger, expérimenter et apprendre à gérer un espace avec d'autres.
Il est désormais en bonne place depuis ce samedi 11 juin et prêt à être utilisé par nos jardiniers amateurs…

ENTRETIEN CIMETIÈRE… et ESPACES VERTS…

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Labbé, le 1er janvier 2017, les collectivités locales n'ont pas le droit d'utiliser des herbicides dans le lieux publics.
Aussi, **la commune toujours soucieuse du bon entretien** de ses espaces verts, se voit dans **l'obligation de désherber à la flamme gaz**. Cette **méthode est plus chronophage pour les employés communaux** ce qui explique qu'à certaines périodes de l'année les mauvaises herbes soient plus envahissantes.

Du nouveau pour la restauration scolaire !

Soucieux d'offrir une **alimentation locale**, **de saison et bio** aux enfants déjeunant au restaurant scolaire du village, un **circuit court** a été mis en place **entre des producteurs de Saint Romain de Lerps et Christine Vial,** prestataire de la cantine.
En ce mois de mai, **deux jeunes maraîchères** installées sur notre commune (hameau de Peyni et hameau de Chazal) fournissent Mme Vial en légumes frais et bio.

Tout en proposant des produits de qualité aux enfants, cette initiative répond à des **enjeux environnementaux et économiques.**
Nous participons ainsi au **développement de l'agriculture de proximité et du territoire** avec cette **volonté de créer un lien direct entre le producteur et le consommateur**. Nous encourageons une agriculture respectueuse de l'environnement, nos deux maraîchères travaillant en permaculture et agroforesterie.

AGENDA...

2 juillet : Kermesse de l'école St-Joseph

14 juillet :
Pique-nique citoyen sur la place du village
Retraite au flambeau jusqu'au Pic
Musiques d'été au théâtre de verdure 21h La Corde Raide

29 juillet : Marché nocturne gourmand

27 août : Petit déjeuner citoyen à 9h

Tout l'été,
Lerpsoise de pétanque
Rencontres entre quartier.
Finale à l'occasion du Forum des Associations

DÉGRADATIONS

Depuis plusieurs mois, des dégradations diverses ont été constatées au cœur du village et aux alentours du Pic : **Panneaux pliés, disqués, volés, cassés**… Les panneaux d'entrée « SAINT ROMAIN DE LERPS » ont été retirés à Laye. Ces dommages ont fait l'objet d'un **dépôt de plainte en gendarmerie.**

Certains ont été retrouvés et ont pu être remis en place, pour les autres il va falloir les changer et en commander de nouveaux. **Cela a un coût qui pèse sur le budget communal**. L'unité peut atteindre les 150 €. Tout ceci bien entendu **prélevé sur les deniers publics**.

Le conseil municipal travaille sur ce dossier SÉCURITÉ en concertation avec la gendarmerie de Tournon. Il est envisagé d'installer des caméras de surveillance sur des points stratégiques afin de sécuriser et dissuader les individus mal intentionnés.

Le département de l'Ardèche subit une sécheresse importante depuis le début de l'année. L'association des conditions : absence de pluies significatives, températures élevées de saison estivale et situations venteuses que connaît le département conduisent à une sécheresse importante de la végétation avec une augmentation accrue du risque de départs de feux.

Par conséquent, compte tenu des risques que peuvent générer l'emploi du feu dans ce contexte, le préfet de l'Ardèche a décidé d'interdire celui-ci sous toutes ses formes sur l'ensemble du département de l'Ardèche à compter du 17 juin 2022 jusqu'au 30 juin 2022.

Ainsi, à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que des landes, garrigues et maquis y compris sur les voies traversant ces terrains, il est interdit :

- de fumer ;
- de porter ou d'allumer du feu ;
- d'utiliser des barbecues mobiles fonctionnant par combustion ;
- de faire des feux festifs ou de camp ;
- de jeter des objets en ignition ;
- d'abandonner des matières susceptibles de provoquer un feu.

Les dispositions préfectorales conduisent à la limitation des usages de l'eau définies par l'arrêté cadre « sécheresse » n° 07-2021-06-17-00007 du 17 juin 2021. Le reste du département reste classé en « **ALERTE RENFORCÉE** ».
La **situation** impose une grande précocité dans la prise des mesures de restrictions, et **doit inciter tous les usagers à réduire autant que possible leurs consommations.**

INFOS PRATIQUES:

CONTACT

Mairie
20 chemin du Pic
07130 Saint-Romain-de-Lerps
TÉL: 04 75 58 50 93
mairie@saint-romain-de-lerps.fr
www.saint-romain-de-lerps.fr

HORAIRES D'OUVERTURES AU PUBLIC

Lun. Mar. Merc. Sam. : 9h - 11h
Jeudi : 16h - 18h

PERMANENCES DES ÉLUS :

Tous les samedis de 10h à 12h
ou sur RDV pris auprès du secrétariat.

Rhône Crussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Votre avis nous intéresse !

L'équipe municipale a pour projet la réhabilitation de l'ancienne école du village.
Nous lançons une consultation qui a pour but de recueillir l'avis des habitants, leurs propositions et leurs besoins.
Pour contribuer à ce projet, vous pouvez remplir le questionnaire ci-joint.
Cette consultation est ouverte du 1er juillet au 1er septembre .

Enquête concernant la réhabilitation de l'ancienne école

1) Auriez-vous besoin de louer des locaux sur la commune ?

□ Oui □ Non

Si oui dans quel secteur ?

□ Associatifs □ Commerces □ Bureaux partagés □ Autres

……

2) Quelle surface ?

……

3) A quelle fréquence ?

……

4) Auriez-vous des besoins spécifiques ?

……

5) Seriez-vous prêts à faire des travaux d'aménagement ?

□ Oui □ Non

Disponible sur INTRAMUROS